



Projet éducatif 2023-2027

Le projet éducatif du Centre de formation professionnelle Expé

Table des matières

But et définition du projet éducatif.....	3
Encadrements légaux.....	3
Personnes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	4
Contexte dans lequel évolue l'établissement.....	5
Axe démographique	5
Axe socioéconomique	6
Axe éducatif.....	8
Axe législatif et politique	10
Caractéristiques du Centre de formation professionnelle EXPÉ	10
Statistiques.....	15
Sondages.....	18
Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	18
Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	20
Transmission et diffusion du projet éducatif	21
Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	21
Annexe 1.....	22
Mission, vision et valeurs du CFP EXPÉ.....	22
Annexe 2.....	24
Description sommaire des modalités de formation.....	24
Annexe 3.....	28
Tableau synthèse des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles du PEVR	28

But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative du Centre de formation professionnelle Expé (CFP EXPÉ) les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent le Centre ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par le Centre : les élèves, les parents, les membres du personnel de l'établissement, ainsi que des partenaires socioéconomiques et des milieux de travail.

Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- 🌀 Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - le contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- 🌀 Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- 🌀 Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- 🌀 Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);
- 🌀 Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite (PVER) du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Personnes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. »¹ Elle vise, en outre, la recherche de consensus. C'est tout à fait l'esprit dans lequel le projet éducatif du CFP Expé a été élaboré.

Les personnes qui ont collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif, par le biais du Comité de pilotage du projet éducatif, sont les suivantes :

-  Guylaine Bérubé, enseignante
-  Francis Dontigny, directeur adjoint
-  Stéphane Dupuis, conseiller pédagogique
-  Hugues Gendron, directeur
-  Claudel Lamarre, orthopédagogue
-  Mylène Leclerc, enseignante
-  Patricia Tessier-Frappier, technicienne en administration

La collaboration de l'ensemble des membres du personnel du CFP EXPÉ a été sollicitée pour exprimer son opinion, prendre connaissance de l'état des travaux du comité et apporter les modifications jugées pertinentes par le biais d'un processus de validation formel.

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 37).

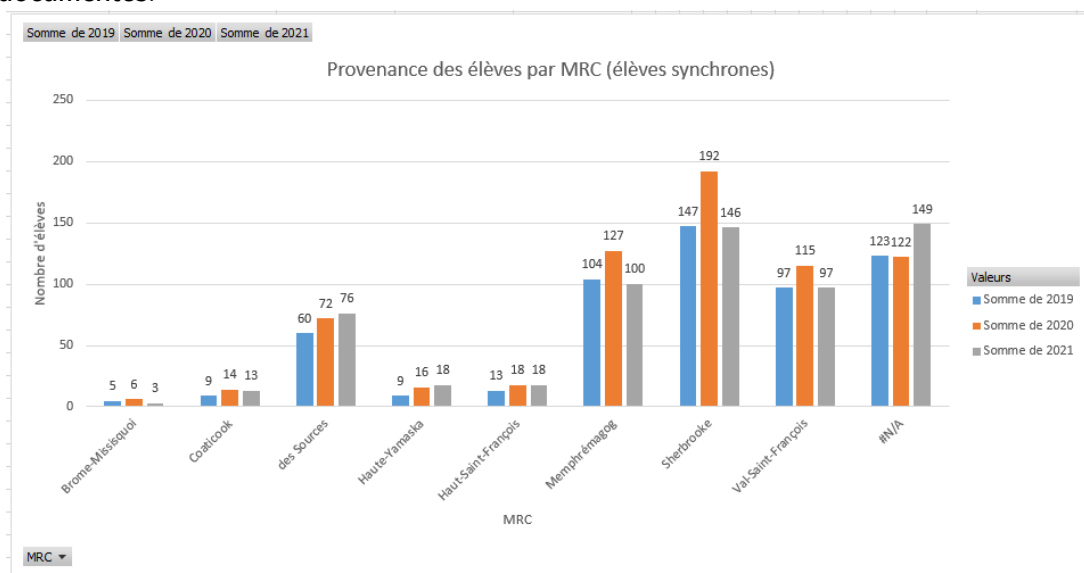
Voici les étapes franchies pour le projet éducatif du CFP EXPÉ depuis le début de son élaboration :

1. Sondage auprès du personnel du CFP EXPÉ pour définir les Mission, Vision et Valeurs en mars 2023.
2. Sondage auprès du personnel, des élèves, des parents et des partenaires en mai 2023 pour identifier les enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres au Centre.
3. Suivi de l'avancement des travaux avec le Conseil d'établissement.
4. Présentation et adoption de l'assemblée générale du personnel du CFP EXPÉ du 23 août 2023.
5. Adoption du Conseil d'établissement du 25 septembre 2023.

¹ LARIVIÈRE, C. (2001). *Les réseaux intégrés de services : fondements, définitions et modes d'organisation*, p. 38, cité dans Ministère de l'Éducation. (2022). *Le projet éducatif. Guide*. Mise à jour février 2022.

Contexte dans lequel évolue l'établissement

Comme le présente le tableau suivant, les élèves proviennent majoritairement de l'extérieur du territoire géographique traditionnel du Centre. C'est la raison pour laquelle l'analyse du contexte a une portée régionale, plutôt que locale. Il faut également garder à l'esprit que les données concernent en partie la période pandémique, qui a profondément influencé les milieux de l'éducation et du travail. Tous les impacts de ces changements ne sont pas encore concrets et documentés.



L'analyse du contexte est présentée selon les axes démographique, socioéconomique, éducatif, législatif et politique.

Axe démographique

Les données démographiques des dernières années présentaient une croissance de la population des 15-64 ans, personnes susceptibles de fréquenter la formation professionnelle. Cependant, les prévisions actuelles annoncent, pour les prochaines années, un plafonnement du nombre de personnes dans cette tranche d'âges. Ce plafonnement est cohérent avec la croissance de la population des 10-14 ans, qui montre déjà une certaine stabilisation.

Dans ce contexte, plutôt que de compter sur la croissance démographique pour accroître sa clientèle, le CFP EXPÉ devra adapter son offre de formations pour augmenter la proportion de la population qui utilise ses services (pénétration de marché). C'est ce qui a été fait lors des dernières années par la mise en place de la formation en ligne, par exemple. Or, la formation en ligne n'est plus une caractéristique distinctive du CFP Expé. En effet, plusieurs autres CFP ont depuis emboîté le pas de la formation à distance, sous une forme ou l'autre. Il faudra donc trouver d'autres moyens. L'accueil d'un plus grand nombre d'élèves internationaux pourrait être une autre voie de croissance possible.

Indicateur	2020	2021	2022	2023 (prévision)	2024 (prévisions)	2025 (prévisions)
Population	490 182	499 155	507 208	515 579	521 072	526 298
Population 15-64 ans	302 308	305 775	308 580	310 592	311 225	311 564
Population 10-14 ans	25 921	26441	26859	27 241	27 286	27 329

<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/estrie/portrait-regional>

Axe socioéconomique

Les données socioéconomiques présentent clairement une baisse de la population active et un taux de chômage en situation de plein emploi, selon la définition de l'Organisation internationale du travail (taux inférieur à 5%). On constate également une hausse importante des salaires au cours des dernières années. L'accès à l'emploi est facilité par la diminution des barrières à l'entrée sur le marché du travail (dont la réduction des critères d'embauche). À titre d'exemple, la qualification est souvent facultative pour obtenir un emploi. Pour quiconque se cherchant un emploi, la formation est souvent perçue comme superflue. De plus, dans ce contexte de rareté, voire de pénurie, de main-d'œuvre, il est difficile pour les entreprises ou les organisations de libérer du personnel pour de la formation. Tous ces facteurs ont un impact majeur sur la clientèle des CFP.

Par ailleurs, le Canada vit une période inflationniste, que la Banque du Canada tente de maîtriser en haussant le taux directeur. Cette approche pourrait entraîner l'économie vers une récession qui, en fonction de son intensité et de son influence sur l'emploi, pourrait aussi avoir une influence sur les CFP.

Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées ¹ , régions administratives ² et ensemble du Québec				
Indicateur	2020	2021	2022	2023
Population active	170,2 milliers	171,1 milliers	164,6 milliers	165,1 milliers
Taux d'emploi	56,9%	58,2%	56,6%	55,7%
Taux de chômage (juin)	12,2%	5,4%	3,3 %	4,0 %
Salairé moyen (tx horaire)	26,48\$ (6%)	27,95\$ (5,6%)	29,17\$ (4.4%)	n.d.

<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/estrie/portrait-regional>

Caractéristiques économiques pour le Canada				
Indicateur	2020	2021	2022	2023
Taux d'inflation (mai)	1,3 %	2,7 %	5,9 %	5,2 %
Taux directeur (juillet)	0,25 %	0,25 %	1,5 %	5 %

Statistique Canada et Banque du Canada

Selon le portrait régional de l'Estrie du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, voici les caractéristiques des secteurs du marché du travail :

- La structure industrielle de l'Estrie reflète la vocation traditionnelle de la région, reposant davantage sur le secteur de la fabrication que l'ensemble du Québec.
- En 2022, la proportion de l'emploi dans le secteur primaire y était supérieure à celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (3,6 % par rapport à 2,3 %).
- La même année, la part des emplois du secteur de la fabrication y était, elle aussi, supérieure à celle de l'ensemble du Québec (17,0 % comparativement à 11,4 %). La région est ainsi tournée vers les activités de fabrication de produits de consommation (meubles, textiles, vêtements, etc.) et vers la transformation complexe (impression, produits en plastique et en caoutchouc, etc.).

- ✎ Pour sa part, le secteur tertiaire représentait 71,4 % de l'emploi total en Estrie, par rapport à 79,6 % dans l'ensemble du Québec. La présence plus faible des services moteurs dans la région explique en grande partie cet écart.
- ✎ En 2022, l'Estrie regroupait 5,8 % de la population et 3,7 % des emplois du Québec.

Emplois par secteurs d'activité en 2022 :

Secteurs	Estrie	Ensemble du Québec
Primaire	3,6 %	2,3 %
Fabrication	17,0 %	11,4 %
Construction	8,0 %	6,7 %
Services aux ménages	22,9 %	24,8 %
Services publics	28,9 %	28,4 %
Services moteurs	19,6 %	26,4 %

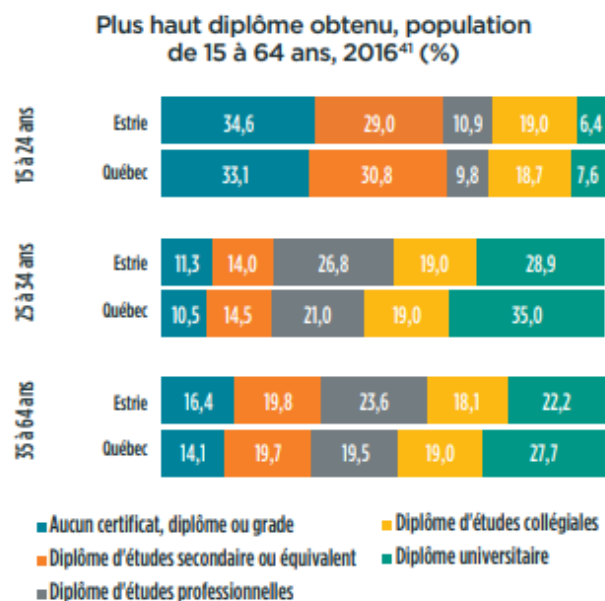
- Secteur de la fabrication : Fabrication de produits de consommation (meubles, textiles, vêtements, etc.) et transformation complexe (impression, produits en plastique et en caoutchouc, etc.).
- Services aux ménages : Commerce de détail, transport et entreposage, hébergement et restauration, autres services.
- Services publics : Services d'utilité publique, enseignement, santé et services sociaux, administration publique.
- Services moteurs : Commerce de gros, information et culture, finance et assurances, immobilier et location, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion des sociétés, administratifs et de soutien, arts, spectacles et loisirs.

À la lumière de ces informations, le CFP EXPÉ est sur la bonne voie et devra poursuivre l'adaptation de son offre de formation en tentant de favoriser :

- ✎ la collaboration avec les milieux de travail dans un contexte d'alternance travail-études (ATE) et de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- ✎ la mise en place de formations rémunérées et organisées de façon souple et réactive.

Axe éducatif

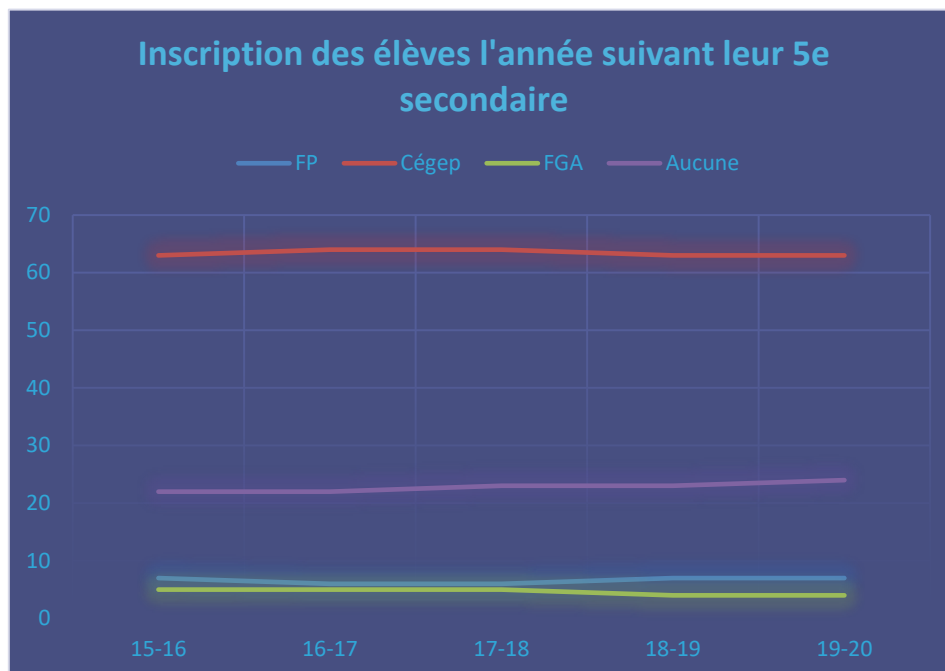
Voici une série de données provenant de l'organisme R3ussir, qui s'occupe de la réussite éducative des élèves en Estrie².



En 2009-2010, l'Estrie était au 10^e rang des régions administratives du Québec.

² R3ussir. (2022). Portrait de la région de l'Estrie. Un état de la situation pour orienter les actions en faveur de la persévérance scolaire et de la réussite éducative.

D'autres données intéressantes proviennent du ministère de l'Éducation du Québec³.



En moyenne, 94,4 % des élèves qui s'inscrivent au Cégep en Estrie terminent le programme dans lequel ils se sont inscrits (moyenne 5 ans, tous programmes confondus). Cela représente un peu plus de 120 étudiants qui quittent le Cégep chaque année. De plus, comme les tableaux l'indiquent, un grand nombre d'élèves quittent sans diplôme ou ne poursuivent pas leurs études après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Dans les deux cas, ces personnes pourraient s'inscrire en formation professionnelle.

Il serait donc pertinent pour le CFP EXPÉ d'améliorer la qualité des liens avec ses partenaires des secteurs jeune et collégial afin de séduire une clientèle orpheline, et ce, malgré les considérants socioéconomiques vus précédemment.

³ Données fournies par le ministère de l'Éducation (2021)

Axe législatif et politique

Les gouvernements provincial et fédéral ont apporté des modifications législatives et posé des actions en cohérence avec celles-ci. Ainsi, d'une part, l'interdiction (Tik Tok) ou la restriction (Meta) de l'utilisation des réseaux sociaux, réduisent d'autant la possibilité de rejoindre une clientèle potentielle. D'autre part, la mise en œuvre d'une politique d'intérêt public temporaire en immigration autorisant l'accès à la formation sans permis d'études à certains détenteurs de permis de travail ouvre un tout nouveau bassin de recrutement. Ces changements ont une grande influence sur la stratégie de recrutement des élèves du CFP EXPÉ. Le plan de communication de ce dernier doit être adapté à ces nouvelles réalités.

Caractéristiques du Centre de formation professionnelle EXPÉ

Le CFP EXPÉ comporte cinq points de service, soit :

- Point de service des Sources
- Point de service de Memphrémagog
- Point de service Saint-David
- Point de service Boisjoli
- Point de service Morilac

Programmes	Donnée	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Secrétariat (5212 et 5357)	Élèves	268	281	286	222
	ETP*	49.0000	29.8300	43.5133	40.7167
Comptabilité (5231)	Élèves	308	325	357	308
	ETP	44.1500	27.4833	48.3000	48.0000
Lancement d'une entreprise (5264 et 5361)	Élèves	67	43	63	38
	ETP	19.0400	8.9233	18.8833	12.2833
Usinage (5223 et 5371)	Élèves	45	26	21	11
	ETP	44.1334	24.5333	8.0999	9.6667
Usinage sur machines-outils à commande numérique (5224) (fin du programme en 2021)	Élèves	4	3	4	0
	ETP	0	0	1.6334	0
Opération d'équipement de production (5310 et 5362)	Élèves	19	0	20	20
	ETP	15.3333	0	2.5	16.0000
Soudage-montage (5195)	Élèves	114	83	89	83
	ETP	75.2834	45.5333	57.3666	54.6000
Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (5347)	Élèves	17	12	11	11
	ETP	8.2500	3.8667	5.1666	6.0833
Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (5346)	Élèves	4	1	3	4
	ETP	1.9167	0.4667	1.5000	2.3167
Conduite et réglage de machines à mouler (5193)	Élèves	0	3	3	0
	ETP	0	2.4500	1.9167	0
Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260)	Élèves	114	89	46	40
	ETP	24.05	20.0833	28.5000	24.5833
Pâtes et papiers – Opération (5262)	Élèves	58	74	139	28
	ETP	40.5000	30.2000	77.0300	14.2000
TOTAL	Élèves	1018	940	1042	765
	ETP	321.6568	193.3699	294.4098	228.4500

On peut lire à l'Annexe 1 les énoncés de mission, de vision et de valeurs du CFP EXPÉ, tels qu'adoptés par son conseil d'établissement. La mission, la vision et les valeurs du Centre ont fait l'objet d'une mise à jour à la suite d'une consultation auprès du personnel en 2023. Elles avaient été formulées à partir des travaux de réflexion et de partage tenus en 2019.

Le tableau suivant présente les différents programmes de formation offerts au CFP EXPÉ. On y trouve aussi le nombre d'élèves et le nombre d'équivalences temps plein (ETP) sur quatre ans.

* Équivalent temps plein, soit 900 h.

** Données des ETP aux bilans 5 des années scolaires

Le nombre d'élèves inscrits en 2021-2022 pour l'ensemble des secteurs était de 765 élèves. De manière générale, on remarque une baisse d'ETP. Les variations les plus marquées sont associées au début ou à la fin de projets particuliers de formations avec des entreprises ou des comités sectoriels de main d'œuvre. L'exception à ce constat est pour l'ASP « Lancement d'entreprise ». L'écart est directement lié à la baisse significative de la demande.

Bien que les données globales et finales pour 2022-2023 ne soient toujours pas disponibles, il est certain que cette tendance à la baisse s'est accrue.

Le contexte décrit jusqu'ici tend à faire diminuer grandement la clientèle prête à s'engager à temps plein dans des études professionnelles avant de trouver un emploi. Cependant, ce contexte ne diminue en rien l'importance de développer les compétences professionnelles et personnelles, afin de répondre aux exigences de rendement et de développement des entreprises des différents secteurs d'activité des trois MRC.

Dans un autre ordre d'idées, les succès de la formation générale des jeunes auprès des élèves ayant des besoins particuliers amène à la formation professionnelle un lot de défis. En effet, il y a peu de temps encore, la majorité de ces élèves peinaient à obtenir les préalables pour accéder à la formation professionnelle. Or, ces élèves y arrivent aujourd'hui en plus grand nombre. Cependant, ces mêmes élèves accèdent à la formation professionnelle avec les mêmes besoins particuliers. Afin d'assurer le succès de ces élèves en formation professionnelle, il faut leur offrir des services adaptés. C'est dans ce contexte que le CFP EXPÉ a mis sur pied une offre de **services complémentaires**, soit un service d'orthopédagogie, de maintien scolaire et d'orientation. Le service d'orthopédagogie soutient de façon directe et indirecte les élèves dans le développement des compétences en tentant de réduire les effets de certaines difficultés persistantes. Le service de maintien scolaire agit davantage auprès des élèves présentant des difficultés d'ordre psychosocial. Finalement, le service d'orientation permet d'assurer tout ce qui concerne les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).

Il importe de souligner ici les efforts de la direction, du service pédagogique et du personnel enseignant du CFP EXPÉ dans la **diversification des modalités de formation** dans tous les points de service, afin de répondre aux besoins de formation du plus grand nombre d'élèves possible. Le tableau suivant présente la diversité de l'offre de formation offerte par le Centre. En effet, on peut y remarquer les nombreuses combinaisons de modalités variant selon les programmes d'études.

Programme d'études	Modalités*														
	Alternance travail-études (ATE)	Formation rémunérée	Concomitance	Formation interordre	Enseignement collectif	Enseignement individualisé	Enseignement hybride	Formation synchrone	Formation asynchrone	Formation en présence	Formation en ligne	Formation bimodale	Approche par projets ou par problèmes	Pédagogie active	Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
Mécanique industrielle de construction et d'entretien															
Secrétariat															
Comptabilité															
Soudage															
Conseil et vente de pièces d'équipements motorisés															
Conseil technique en vente et réparation de véhicules															
Lancement d'une entreprise															
Usinage															
Pâtes et papiers – Opération															
Opération d'équipements de production															

* Les modalités sont brièvement décrites à l'Annexe 2.

Il semble important de glisser ici un mot sur le contexte particulier de la **formation à distance** (FAD). En effet, bien que toutes les modalités de formation mises en place au CFP EXPÉ comportent leur lot de différences, la formation à distance semble se distinguer plus encore. Elle se distingue notamment par les éléments suivants :

- ✎ La clientèle est composée en majorité de personnes travaillant à temps plein, de mères à la maison avec de jeunes enfants ou de personnes pour qui le déplacement est difficile. On peut le comprendre, pour ces personnes, la priorité de la formation dans leur contexte de vie peut se révéler assez fluctuante.
- ✎ Les objectifs poursuivis en FAD sont très variables. Il peut s'agir d'un tremplin personnel, d'un tremplin professionnel, de l'acquisition de compétences spécifiques aux besoins personnels ou professionnels, d'un besoin de formation continue, d'un passage d'un service à l'autre (FAD vers en ligne ou présentiel et vice-versa) selon les besoins ou le contexte, d'une volonté de diplomation, etc. Or, tous ces objectifs sont valables en soi.
- ✎ L'organisation de la formation dans la vie de la clientèle, souvent à temps partiel, varie selon des horaires et des calendriers atypiques (soir, nuit, fin de semaine, congé, vacances, etc.).
- ✎ Le suivi des apprentissages et l'accompagnement, pour le moins irréguliers par nature, limitent la mise en place d'une relation pédagogique forte et restreignent les opportunités de socialisation, toutes deux essentielles à la motivation et à la persévérance.

En raison des particularités de la FAD, il est impératif de souligner l'importance de ce service pour la clientèle et pour le CFP EXPÉ.

En plus de varier les modalités de formation, un **parcours optimisé** est offert pour une combinaison de certains programmes. C'est le cas du parcours Adjointe administrative, qui résulte de la combinaison des programmes Secrétariat et Comptabilité, élaboré avec un souci d'économie de temps de formation pour l'élève. C'est le cas aussi des programmes de Conseil et vente de pièces d'équipements motorisés et de Conseil technique en entretien et réparation de véhicules qui possèdent un tronc commun, raccourcissant d'autant la durée de formation pour l'élève qui veut obtenir le deuxième diplôme après avoir obtenu le premier.

Le CFP EXPÉ a mis en place un système de **badges pédagogiques**. Les badges peuvent se révéler d'excellents leviers de motivation pour le développement d'attitudes positives, pour la mise en action et pour la responsabilisation des élèves en cours de formation. Ils permettent aussi de valoriser des dimensions personnelles et professionnelles non reconnues ou peu reconnues dans les évaluations des compétences formelles (sanction). Par leur caractère relativement objectif (par leurs critères et le mode d'attribution), les badges permettent un signal clair du milieu scolaire vers les milieux professionnels quant aux qualités d'un élève devenant candidat à l'embauche. Bref, les badges pédagogiques permettent la mise en œuvre de la professionnalisation de l'élève.

Un mot sur la **régionalisation du Service aux entreprises (SAE)** en Estrie, afin d'en saisir l'impact sur les résultats du CFP EXPÉ.

La relation entre la formation professionnelle (FP) et le SAE au Centre de services scolaire des Sommets⁴ (CSSDS) relève d'une tradition longue et riche. Les premiers projets communs entre les deux entités ont vu le jour en 1999. Sous menace de fermeture en 2004 en raison d'apparence de déficit budgétaire, la démonstration a été faite que le SAE avait permis d'organiser la formation d'une à deux cohortes/année relevant directement des DEP. Une entente est donc prise la même année pour conserver le SAE en activité. En contrepartie d'une mise à pied de certaines ressources du SAE et du paiement du salaire de la direction par le CSSDS, le SAE devait assumer une implication plus grande dans sa relation avec la FP et la formation générale des adultes (FGA). Dans ce contexte, tout profit généré par l'une ou l'autre des trois parties devait être partagé. De 2004 à 2019, la collaboration serrée et désintéressée entre le SAE, la FP et la FGA a permis une croissance commune sans précédent au CSSDS, atteignant des sommets dans la formation de la main-d'œuvre de plusieurs secteurs d'activité. Ressources organisationnelles, enseignantes et pédagogiques, tout était développé et partagé pour le bien commun. La santé financière des trois parties était, par le fait même, sous ses meilleurs jours.

En 2019, à la suite d'une demande de la commission des partenaires du marché du travail de l'Estrie et par la volonté d'unir les forces des SAE de la région, les directions générales des Centres de services scolaires de l'Estrie ont pris la décision de régionaliser le service sous une seule enseigne. Intention louable s'il en est une, des effets non désirés sont néanmoins apparus. En effet, les Centres de formation professionnelle (CFP) se sont vu octroyer la responsabilité des DEP, alors que le SAE était responsable des AEP et des formations sur mesure. D'un plateau de service de formation unique pour le territoire du CSSDS, les individus, les organisations et les entreprises de l'Estrie faisaient maintenant face à deux plateaux distincts de service de formation. De fait, la culture de collaboration et de partage qui avait été construite avec les années et les synergies ainsi générées sont à recréer dans un environnement où le poids et les enjeux du CFP EXPÉ ne sont pas les mêmes.

⁴ Le Centre de services scolaires des Sommets (CSSDS) a remplacé la Commission scolaire des Sommets (CSS) en 2020. Toute référence au CSSDS antérieure à 2020 renvoie à la CSS.

Statistiques

Enfin, certaines données relatives à la clientèle du CFP EXPÉ des dernières années viennent appuyer le choix des objectifs du projet éducatif, ainsi que des cibles à atteindre.

Voici une synthèse des données recueillies pour les trois dernières années scolaires.

TABLEAU DES DIPLÔMÉS ET DES SORTANTS		Total	Formation asynchrone	Formation synchrone
2019-2020	Nbre de nouveaux inscrits	359	125	234
	Nbre de diplômés	105	6	99
	Nbre de bris de cheminement	221	107	114
	Nbre en continuité/élèves actifs	33	12	21
	Taux de diplomation	29%	5%	42%
	Taux d'abandon	62%	86%	49%
2020-2021	Nbre de nouveaux inscrits	425	117	308
	Nbre de diplômés	110	2	108
	Nbre de bris de cheminement	221	76	145
	Nbre en continuité/élèves actifs	94	39	55
	Taux de diplomation	26%	2%	35%
	Taux d'abandon	52%	65%	47%
2021-2022	Nbre de nouveaux inscrits	237	87	150
	Nbre de diplômés	32	0	32
	Nbre de bris de cheminement	80	35	45
	Nbre en continuité/élèves actifs	125	52	73
	Taux de diplomation	14%	0%	21%
	Taux d'abandon	34%	40%	30%

Dans le tableau précédent, le « nombre de nouveaux inscrits » fait référence à toute nouvelle inscription d'un élève dans l'année, qu'il soit en fréquentation traditionnelle ou en alternance travail-études (ATE). Toutefois, elle exclut les élèves en continuité (inscrits dans une année passée) et les élèves en reconnaissance des acquis (RAC).

Dans le même tableau, la diplomation (nombre et taux) concerne les diplômes décernés aux élèves inscrits dans l'année scolaire identifiée, et ce, peu importe l'année de diplomation de ces derniers. Ces valeurs ne représentent donc pas le nombre de diplômes émis par le CFP EXPÉ dans la même année scolaire. Cette nuance influence grandement le taux de diplomation en FAD, puisque les élèves de ce service, comme il a été présenté plus tôt, sont majoritairement à temps partiel, ce qui allonge considérablement la durée de leur formation.

Pour connaître le nombre de diplômés par année, il suffit de consulter le tableau qui suit. Il importe de présenter ces données, puisqu'elles concernent directement la cible du PVER du centre de services scolaire pour la formation professionnelle.

Nombre de diplômés par année						
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Total (dont RAC et FAD)	227	203	236	123	159	165
FAD seulement	12	7	10	5	11	10
Autres services (RAC)	10	6	8	9	2	12

* DEP pour Diplôme d'études professionnelles
ASP pour Attestation de spécialisation professionnelle

Taux de réussite des examens à la première passation						
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre total de réussites	9672	8950	9898	4959	4796	3325
Nombre de réussites asynchrones	624	572	988	385	604	543
Nombre de réussites synchrones	9048	8378	8910	4574	4192	2782
Nombre total d'échecs	1228	1278	1302	713	650	483
Nombre d'échecs asynchrones	118	108	144	56	111	65
Nombre d'échecs synchrones	1110	1170	1158	657	539	418
% de réussite total	89%	88%	88%	87%	88%	87%
% de réussite synchrone	89%	88%	88%	87%	89%	87%
% de réussite asynchrone	84%	84%	87%	87%	84%	89%

Taux de réussite des examens
Incluant les reprises d'examen et les examens de reprise de cours

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre total de réussites	10584	9884	10840	5561	5374	3731
Nombre de réussites asynchrones	718	644	1070	407	675	593
Nombre de réussites synchrones	9866	9240	9770	5154	4699	3138
Nombre total d'échecs	1528	1616	1542	857	801	604
Nombre d'échecs asynchrones	170	130	166	64	126	74
Nombre d'échecs synchrones	1358	1486	1376	793	675	530
% de réussite total	87%	86%	86%	87%	87%	86%
% de réussite synchrone	88%	86%	88%	87%	87%	86%
% de réussite asynchrone	81%	83%	87%	86%	84%	89%

Sondages

Afin de consulter le plus grand nombre de personnes intéressées par la situation du CFP EXPÉ, le comité de pilotage a lancé quatre sondages d'appréciation distincts aux groupes de personnes suivants :

- 🔗 Élèves
- 🔗 Partenaires
- 🔗 Personnel du CFP EXPÉ
- 🔗 Parents des élèves mineurs
- 🔗 Parents des élèves inscrits en concomitance (mineurs et majeurs)

La compilation des résultats des sondages apportera sans doute un éclairage pertinent pour la définition et la mise en place du plan d'action découlant du projet éducatif. En effet, l'appréciation et les commentaires des différentes instances ou personnes intéressées permettront d'orienter plus justement les décisions et les activités de l'ensemble des intervenants du CFP EXPÉ.

Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le PEVR 2023-2027 du CSS des Sommets fait une grande place à la formation professionnelle dans ses objectifs. Le CFP EXPÉ est un levier essentiel pour l'atteinte de certaines cibles et contribuera globalement pour d'autres.

Concrètement, la formation professionnelle est visée explicitement dans les objectifs suivants :

- 2.1.2 Organiser les ressources afin de répondre aux besoins des élèves selon le système de soutien à paliers multiples (RAI) au secteur des jeunes, en formation professionnelle (FP) et en formation générale des adultes (FGA)
- 2.2.1 Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification
- 2.3.1 Diminuer la proportion d'élèves des secteurs des jeunes, de la formation professionnelle (FP) et de la formation générale des adultes (FGA) qui quittent sans diplôme, ni qualification ou en cours de formation(décrochage)
- 2.3.2 Optimiser les parcours qui favorisent une diplomation ou une qualification en FP et en FGA
- 2.4.1 Améliorer la transmission de l'information concernant les élèves entre les intervenants de l'école et lors du passage du primaire au secondaire et du secondaire à la FP ou à la FGA

Des liens pourraient aussi être établis avec plusieurs autres objectifs du PEVR. Particulièrement, ceux qui traitent de la mise en place de milieux de vie et d'apprentissage stimulants, motivants et favorisant le bien-être; de pratiques d'enseignement efficace reconnues par la recherche; de processus d'accueil et d'insertion du personnel et de processus d'accompagnement et de supervision du personnel; d'équipes collaboratives actives et performantes et d'outils pour l'organisation. Les thèmes d'efficience des processus, de collecte et d'utilisation des données, de développement durable et d'utilisation des compétences informationnelles sont également d'actualité en FP.

Vous trouverez le tableau synthèse des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles du PEVR 2023-2027 à l'annexe 3 du document.

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Le tableau suivant présente les enjeux, les orientations, les objectifs et les cibles que se propose d'atteindre le CFP EXPÉ. Comme convenu dans la démarche d'élaboration d'un projet éducatif, son contenu a été adopté par l'Assemblée générale du CFP EXPÉ, ainsi que par son Conseil d'établissement.

Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Le recrutement des élèves	Valoriser la formation professionnelle	Optimiser les actions de promotion et de valorisation	Degré de satisfaction du personnel vis-à-vis des activités de promotion vécues	Moyenne de satisfaction de 4 sur 5
	Augmenter la clientèle	Augmenter le nombre d'inscriptions des élèves	Nombre de nouvelles inscriptions	275 nouvelles inscriptions
La réussite des élèves	Favoriser la réussite des élèves	Augmenter la réussite des examens	Taux de réussite des examens à la première passation	90 % de réussite des examens à la première passation
		Augmenter le taux de diplomation	Taux de diplomation en formation synchrone en trois ans	45 % de diplomation pour chaque cohorte en formation synchrone en trois ans
	Réduire le taux d'abandon	Réduire les abandons en formation synchrone pour les motifs considérés*	Taux d'abandon en formation synchrone pour considérés*	Moins de 10 % d'abandon en formation synchrone pour les motifs considérés*
	Intervenir tôt et de manière préventive auprès des élèves	Organiser les services aux élèves selon les principes de la Ràl ⁵	Nombre de programmes d'études avec des services selon les principes de la Ràl	Deux programmes d'études avec des services selon les principes de la Ràl
	Accompagner les élèves dans leurs besoins particuliers	Offrir des services d'accompagnement adaptés aux besoins des élèves	Le degré de satisfaction des élèves en lien avec les services d'accompagnement	Moyenne de satisfaction de 4 sur 5

Motifs considérés : départ volontaire (abandon), difficultés scolaires, non défini, raison inconnue, suspension

⁵ Ràl pour Réponse à l'intervention, parfois aussi appelée « Soutien à paliers multiples ».

Transmission et diffusion du projet éducatif

À la suite de son adoption, le projet éducatif du CFP EXPÉ sera transmis ou diffusé aux différentes personnes intéressées de plusieurs façons, dont les suivantes :

- 🔗 Présentation à l'assemblée générale
- 🔗 Présentation au Conseil d'établissement
- 🔗 Publication sur le site Internet du CFP EXPÉ
- 🔗 Publication sur les différents réseaux sociaux (page Facebook, etc.)
- 🔗 Mise en circulation d'un napperon
- 🔗 Production d'une affiche

Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'élaboration d'un plan d'action est déjà prévue dans le calendrier de l'année scolaire pour assurer la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif par la direction et tous les membres du personnel du CFP EXPÉ. Le comité pédagogique a la responsabilité d'accompagner l'équipe dans l'identification et la mise en place de moyens. L'atteinte des objectifs, et donc le respect du projet éducatif, pourra ainsi faire l'objet d'une reddition de comptes auprès du conseil d'établissement et de toute autre partie intéressée.

Annexe 1

Mission, vision et valeurs du CFP EXPÉ

Mission

Le CFP de formation professionnelle Expé est un établissement d'enseignement destiné à :

- ≈ Offrir des formations de qualité à la population, afin de fournir de la main-d'œuvre qualifiée;
- ≈ Faire acquérir des compétences aux individus pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs professionnels;
- ≈ Accompagner les individus pour favoriser leur réussite personnelle et professionnelle;
- ≈ Assurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail;
- ≈ Valoriser la formation professionnelle auprès des communautés civile, scolaire, entrepreneuriale et socioéconomique.

Vision

Être reconnu comme la référence en formation professionnelle pour la qualité de l'enseignement et pour la mise en œuvre de pratiques novatrices adaptées aux besoins des individus et aux besoins émergents du marché du travail.

Valeurs

Respect

- ≈ Travailler dans le respect de l'éthique professionnelle.
- ≈ Assurer un milieu de travail sécuritaire.
- ≈ Favoriser un climat empreint de civilité, stimulant et agréable pour tous.

Engagement

- ≈ S'impliquer activement dans la mise en œuvre de la mission du CFP.
- ≈ Œuvrer à la transmission de la passion.
- ≈ Favoriser la motivation et la réussite des individus.

Coopération

- ≈ Favoriser l'entraide et le travail d'équipe.
- ≈ Développer des stratégies pédagogiques et organisationnelles communes et novatrices.
- ≈ Soutenir la synergie entre le personnel, la clientèle et l'entreprise.

Amélioration continue

- ≈ S'engager dans une démarche de perfectionnement au regard du métier et de la pédagogie.
- ≈ Se maintenir à la fine pointe de la technologie.
- ≈ Stimuler une curiosité professionnelle.

Développement durable

- ≈ Favoriser les décisions et les actions cohérentes avec les valeurs du développement durable.
- ≈ Soutenir l'éducation au développement durable.

Annexe 2

Description sommaire des modalités de formation

Alternance travail-études

L'alternance travail-études (ATE) est une formule éducative où l'apprentissage du métier intègre, de façon structurée, des séquences en CFP de formation et en milieu de travail. L'alternance de base prévoit l'intégration de séquences d'apprentissage en milieu de travail à raison d'au moins 20 % de la durée des programmes d'études, alors que l'alternance accrue comporte des séquences en milieu de travail atteignant ou dépassant 40 % de la durée des programmes d'études (MEQ, 2022)⁶.

Formation rémunérée

La formation est dite « rémunérée » lorsque l'élève reçoit un salaire lors de sa formation. L'élève est alors considéré comme un employé du milieu de travail qui le rémunère. Le salaire de l'élève peut être ou non subventionné.

Concomitance

La concomitance est la poursuite de la formation en formation professionnelle (FP) en même temps que la formation générale (FG) de la 3^e, de la 4^e ou de la 5^e secondaire. La concomitance présente deux modèles d'application. Le premier modèle est l'horaire non intégré où les heures de la FG s'ajoutent à celles d'un horaire régulier de la FP. C'est l'élève qui doit s'inscrire à la FG, lorsqu'il est accepté conditionnellement à un programme d'études professionnelles. C'est aussi l'élève qui doit organiser son horaire de façon à éviter tout conflit avec la FP. Le second modèle est l'horaire intégré où les cours de la FP et de la FG sont intégrés de sorte que l'élève a un horaire équivalant à un horaire régulier, qui inclut les heures de la FP et de la FG. Dans ce modèle, l'élève doit suivre un minimum de 20 % et un maximum de 60 % de cours de la FG dans une même année scolaire. L'organisation de la concomitance à horaire intégré est sous la responsabilité des établissements impliqués. La FG est adaptée le plus possible au programme de formation professionnelle suivi (MEQ 2021)⁷.

Interordre

La formation est interordre quand elle intègre de façon organisée, explicite et simultanée des composantes de plus d'un ordre ou d'un secteur d'enseignement. La formation peut inclure des éléments de la FP et de la formation technique (FT) ou de la FP et de la FG.

Collectif

Modalité organisationnelle de la formation en cohorte ou groupe-classe. L'enseignement collectif s'adresse simultanément en tout ou en partie à l'ensemble des élèves.

Individualisé

Modalité organisationnelle permettant à l'élève de développer des compétences d'une façon autonome, accompagné par un enseignant, instrumenté de guides d'apprentissages et de matériel pédagogique. L'enseignement individualisé est caractérisé par des entrées continues et des sorties variables.

⁶ Ministère de l'Éducation. (2022). *L'alternance travail-études en formation professionnelle. Une approche éducative. Cadre de référence de la formation en alternance.*

⁷ Ministère de l'Éducation. (2021). *Guide administratif 2021-2022. La concomitance entre la formation générale et la formation professionnelle*

Hybride

L'enseignement hybride est une modalité pédagogique faisant appel aux modalités collective et individualisée, à degré variable. Il peut s'agir d'intégration de formules pédagogiques individualisées dans un enseignement collectif ou de formules pédagogiques collectives dans un enseignement individualisé.

Synchrone

L'apprentissage synchrone suppose que l'élève participe à la formation au même moment qu'un enseignant et, le plus souvent, au même moment que d'autres élèves. La relation pédagogique est immédiate. L'élève peut participer soit en présence ou à distance. L'horaire de formation est déterminé par l'établissement et l'élève doit s'y conformer, qu'il soit inscrit à temps plein ou à temps partiel.

Asynchrone

L'apprentissage asynchrone suppose que l'élève prend part à la formation en différé, soit en l'absence de l'enseignant et, le plus souvent, en l'absence des autres élèves. La relation pédagogique n'est pas simultanée. Les échanges se font habituellement par courriel ou par le biais d'une plateforme numérique. L'élève n'a pas d'horaire à respecter, mais doit se conformer à un rythme de travail déterminé par l'établissement.

Présentiel

Dans un mode présentiel, la formation a lieu sur le site de l'établissement.

En ligne

Dans un mode en ligne, la formation a lieu dans le milieu de vie de l'élève à l'aide de moyens numériques.

Bimodal

Dans un mode bimodal, la formation a lieu à la fois en présentiel et en ligne (Dionne, 2020)⁸.

Pédagogie active

La pédagogie active est une famille de formules ou d'agencements de formules privilégiant l'activité de l'élève plutôt que celle de la personne enseignante. La pédagogie active place les élèves au cœur du processus d'apprentissage et leur permet d'être cognitivement actifs au-delà de la lecture d'un texte ou de l'écoute d'un exposé. Par les contextes réels et signifiants qu'elle propose, cette approche suscite la curiosité, l'autonomie et la motivation de l'élève face aux tâches individuelles ou collectives qui leur sont proposées. Découverte, application, analyse, évaluation et autoévaluation, synthèse et création sont les piliers de la pédagogie active.

⁸ Dionne, L. (2020). Vous avez dit... formation hybride? Définition et possibilités d'applications. Observatoire de la formation professionnelle du Québec. <https://observatoirefp.org/portail/>

Approche par projets ou par problèmes

Appartenant à la grande famille de la pédagogie active, l'approche par projets ou par problèmes (APP) est traitée ici à part entière du fait de son ampleur dans l'enseignement de certains programmes. L'APP peut être appliquée à une compétence ou intégrer des éléments de plusieurs compétences, à raison de plusieurs dizaines d'heures de formation. Elle se distingue par ses étapes (Intention ou commande, anticipation, planification, préparation, réalisation, évaluation, présentation ou diffusion). Dans certains cas, l'ampleur de l'APP conditionne l'organisation de la formation (calendrier, horaire, ressources, etc.). Dans certains autres cas, l'APP est aussi un moyen d'évaluation aux fins de la sanction.

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

La reconnaissance des acquis et des compétences est une démarche qui permet d'obtenir une reconnaissance officielle des compétences développée ailleurs ou autrement que dans l'établissement de FP. Cette démarche permet d'identifier les compétences maîtrisées et de faire état, s'il y a lieu, de la formation manquante à acquérir. Au terme du processus, la reconnaissance est inscrite dans un document officiel attestant soit de l'ensemble des compétences d'un programme d'études (relevé de notes, attestation, diplôme, etc.), soit d'une partie (unités dans un relevé de notes) (MELS, 2005)⁹.

⁹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2005). *Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique. Cadre général - cadre technique.*

Annexe 3

**Tableau synthèse des enjeux, orientations, objectifs,
indicateurs et cibles du PEVR**

PLAN D’ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
2023-2027

ENJEU 1. Un environnement favorisant l’apprentissage, la motivation et le bien-être					
Orientation	1.1. Assurer des milieux de vie et d’apprentissage stimulants, motivants et favorisant le bien-être				
Objectifs	1.1.1. Poser des actions qui favorisent l’adoption de comportements positifs, de saines habitudes de vie, un climat empreint de bienveillance et le bien-être dans l’ensemble des établissements et des services du CSSDS	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Année de référence CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		-Proportion des codes de vie des établissements qui intègrent une approche bienveillante soutenant les comportements positifs (exemple : système de Soutien au Comportement Positif -SCP)	21/33 64 %	22-23	27/33 – 82 %
		-Indice de bien-être et sentiment de sécurité des élèves <i>-Proportion des établissements ayant recours au référentiel sur le bien-être de l’élève (Indicateur MEQ)</i>	nd 0	23-23 22-23	À déterminer
		-Indice de bien-être et sentiment de sécurité du personnel	nd	23-24	À déterminer
	-Politique portant sur l’équité, la diversité et l’inclusion	Aucune	22-23	Politique élaborée et adoptée	
	1.1.2. Continuer le développement des projets pédagogiques particuliers et programmes au secondaire	<i>-Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un Projet Pédagogique Particulier - (Indicateur MEQ)</i>	55 %	22-23	75 %
				75 %	
	1.1.3. Offrir des projets diversifiés et motivants pour l’ensemble des élèves	-Processus de dépistage des élèves à haut potentiel ou ayant de grandes facilités	Pas de processus	22-23	Processus dessiné et actualisé
		-Offre extracurriculum de projets qui répondent aux élèves à haut potentiel ou pour les élèves ayant de grandes facilités	18 écoles/ 56 %	22-23	32 écoles /100 %
-Durée du cycle de cours en FGA		nd	23-24	À déterminer	
ENJEU 2. La réussite scolaire de toutes les personnes					
Orientation	2.1. Intervenir tôt de manière préventive tout au long du parcours de l’élève				
Objectifs	2.1.1. Diminuer la proportion d’élèves du préscolaire 5 ans qui terminent leur préscolaire avec certaines difficultés ou des difficultés importantes dans trois compétences du programme	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Année de référence CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		-À déterminer après l’an 1 de la modification apportée au régime pédagogique le 18 juin 2023. L’indicateur touchera les compétences : ▪ Accroître son développement physique et moteur -Construire sa conscience de soi -Vivre des relations harmonieuses avec les autres	nd	23-24	À déterminer
	2.1.2. Organiser les ressources afin de répondre aux besoins des élèves selon le système de soutien à paliers multiples (RAI) au secteur des jeunes, en formation professionnelle (FP) et en formation générale des adultes (FGA)	- Proportion d’enseignants titulaires du primaire qui expérimentent en français et/ou mathématique le système de soutien à paliers multiples(Ràl)	81 %	22-23	90 %
		- Proportion d’établissements du secondaire qui expérimentent le système de soutien à paliers multiples(Ràl)	0 %	22-23	50 %
		- Nombre de programmes d’études en FP qui expérimentent le système de soutien à paliers multiples(Ràl)	0 %	22-23	25 %
		- Proportion d’enseignants de la FGA qui expérimentent le système de soutien à paliers multiples(Ràl)	25 %	22-23	50 %
	2.1.3. Mettre en place, au secteur des jeunes, des pratiques efficaces favorisant l’inclusion des élèves issus de l’immigration	- Processus d’inclusion des élèves issus de l’immigration	Pas de processus	---	Processus élaboré et actualisé
Orientation	2.2. Hausser le taux de diplomation et de qualification				
Objectifs	2.2.1. Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Année de référence CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		<i>-Taux de diplomation et de qualification après 7 ans (global) – (Indicateur MEQ)</i>	80,2 %	Cohorte 2015	83 %
					86,8 %
	- Taux de qualification des élèves HDAA en formation des métiers spécialisés (FMS) après 1 an	63 %	Juin 2023	75 %	

		- Taux de qualification des élèves HDAA en formation préparation au travail (FPT) après 3 ans	20 %	Juin 2023	40 %
		- Taux de certification des élèves HDAA inscrits au programme DÉFIS (Démarche éducative favorisant l’int. Soc.) /CAPS-2	25 %	Juin 2023	50 %
		- Taux de réussite - Épreuve du MEQ en science et technologie de 4 ^e sec et ATS	87,4 %	Juin 2022	90 %
		- Taux de réussite - Épreuve du MEQ de math CST de 4 ^e sec.	59,1 %	Juin 2022	65%
		- Taux de réussite - Épreuve du MEQ de français écriture de 5 ^e sec.	62,7 %	Juin 2022	68 %
		- Taux de réussite - Épreuve du MEQ d’anglais de 5 ^e sec.	93,7 %	Juin 2022	95 %
		- Taux de réussite - Épreuve du MEQ Histoire de 4 ^e sec.	---	Juin 2023	
		- Proportion par école d’élèves en début de la 4 ^e et de la 5 ^e secondaire à risque de ne pas obtenir de diplôme	nd	Rentrée 2023	À déterminer
		- Taux de réussite des garçons - (Indicateur MEQ)	75,3 %	Cohorte 2015	77,5 %
					82,5 %
		- Taux de réussite des élèves HDAA - (Indicateur MEQ)	63 %	Cohorte 2015	64,5 %
					63,8 %
		- Taux de diplomation (DES) en formation générale des adultes (FGA)	Donnée à recevoir d’ici juillet 2023	22-23	À déterminer
		- Taux de qualification (FMS) en formation générale des adultes (FGA)	Donnée à recevoir d’ici juillet 2023	22-23	À déterminer
		- Taux d’obtention d’un diplôme en formation professionnelle (FP) par cohorte	Donnée à recevoir d’ici juillet 2023	22-23	À déterminer
		- Taux d’obtention d’un diplôme en formation professionnelle (FP) après 3 ans - (Indicateur MEQ)	77,9 %	Cohorte 17-18	82 %
					84,9 %
2.2.2. Augmenter le nombre d’élèves dont le résultat est au-dessus de 70 % en français lecture et écriture et en mathématique résoudre et raisonner		- Taux de maitrise supérieur à 69 % au sommaire en français lecture et écriture et en mathématique raisonner et résoudre des élèves HDAA (plan d’intervention)	Primaire Écrire : 39,6 % Lire : 45,9 % Raisonner : 57,4 % Résoudre : 44,3 % Secondaire Écrire : 31,5 % Lire : 32,3 % Raisonner : 33,7 % Résoudre : 47,9 %	Juin 2022	Primaire Écrire : 45 % Lire : 50 % Raisonner : 62 % Résoudre : 49 % Secondaire Écrire : 35 % Lire : 37 % Raisonner : 39 % Résoudre : 53 %
		- Taux de réussite - Épreuve français écriture MEQ 4 ^e année	87,1 %	Juin 2022	90 %
		- Taux de réussite - Épreuve français lecture MEQ 6 ^e année	81,5 %	Juin 2022	84 %
		- Taux de réussite - Épreuve français écriture MEQ 6 ^e année	87 %	Juin 2022	90 %
		- Taux de réussite - Épreuve math raisonner MEQ 6 ^e année	78 %	Juin 2022	81 %
		- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70 % au sommaire en math résoudre 4 ^e année	73,3 %	Juin 2022	78 %
		- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70 % à l’épreuve de français lecture du MEQ 4^e année (MEQ)	67,4 %	Juin 2022	77 %
					80 %
		- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70 % à l’épreuve de math résoudre du MEQ 6^e année (MEQ)	63 %	Juin 2022	70 %
					75 %
		- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70 % à l’épreuve de français lecture du MEQ 6 ^e année	69,7 %	Juin 2022	75 %
		- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70 % à l’épreuve de français écriture MEQ 2^e sec (MEQ)	49,7 %	Juin 2022	65 %
					75 %
2.2.3 Augmenter la proportion du personnel enseignant qui utilise les pratiques d’enseignement efficace reconnues par la recherche		- Taux de participation des enseignants ayant suivi une formation proposée par le CSSDS en cohérence avec les pratiques reconnues efficaces par la recherche	nd	23-24	À déterminer
		- Taux de participation des enseignants des classes HDAA aux formations proposées par le CSSDS sur la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation et modification)	nd	23-24	À déterminer
		- Nombre d’enseignants qui participent à des équipes collaboratives	297 / 20 %	22-23	40 %

Orientation	2.3. Accroître le taux de persévérance scolaire				
Objectifs	2.3.1. Diminuer la proportion d’élèves des secteurs des jeunes, de la formation professionnelle (FP) et de la formation générale des adultes (FGA) qui quittent sans diplôme, ni qualification ou en cours de formation (décrochage)	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Année de référence CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		- Taux de sortie sans diplôme ni qualification	19,8 %	2019-2020	16,8 %
		- Taux d’élèves du secondaire qui quittent en cours d’année	3 %	22-23	2 %
		- Taux d’absences par jour des élèves du secondaire	5,7 % = 3,2 % maladie/RDV 2,5 % abs NM/NV	2022-2023	5,2 %
		- Taux d’abandon du projet d’études en FGA	nd	Rentrée 2023	À déterminer
		- Taux de réussite du projet d’études en FGA	nd	Rentrée 2023	À déterminer
	2.3.2. Optimiser les parcours qui favorisent une diplomation ou une qualification en FP et en FGA	- Taux de participation à ces parcours	nd	23-24	À déterminer
Orientation	2.4. Assurer des communications efficaces qui répondent aux besoins				
Objectifs	2.4.1. Améliorer la transmission de l’information concernant les élèves entre les intervenants de l’école et lors du passage du primaire au secondaire et du secondaire à la FP ou à la FGA	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Année de référence CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		- Mécanismes de communication dans les établissements	Aucun	22-23	100 % des écoles ont un mécanisme/processus de communication connu et mis en place pour les intervenants à l’interne
		- Mécanismes de communication interordres d’enseignement	Aucun	22-23	3 mécanismes/processus de communication connus et mis en place pour les intervenants des divers ordres d’enseignement
	2.4.2. Améliorer les mécanismes de communication entre l’école, les parents et de l’ensemble de l’organisation	- Taux de satisfaction des parents	79 %	Juin 2023	84 %
ENJEU 3. Une organisation apprenante (l’apprentissage en continu de l’individu, de l’équipe et de l’organisation)					
Orientation	3.1. Assurer le développement professionnel de chaque employé en lien avec sa fonction et son expertise				
Objectifs	3.1.1. Améliorer les processus d’accueil et d’insertion du personnel	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Année de référence CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		- Taux de satisfaction sur la qualité d’insertion professionnelle	nd	23-24	À déterminer
	3.1.2. Développer et actualiser un processus d’accompagnement et de supervision pour amener les gestionnaires, le personnel enseignant, professionnel et de soutien à se développer professionnellement tout au long de leur parcours	- Inventaire des actions réalisées concernant l’accueil et l’insertion professionnelle de l’ensemble du personnel	Aucun	22-23	Inventaire réalisé
		- Processus d’accompagnement et de supervision	Processus existant pour les directions d’établissement	22-23	Processus d’accompagnement et de supervision implantés par catégorie de personnel (5 processus)
		- Outils d’accompagnement et de supervision élaborés	Outil existant pour la supervision des directions	22-23	Outils pour la supervision de chaque catégorie de personnel
		- Offre de formation pour toutes les catégories de personnel en cohérence avec les meilleures pratiques et les besoins exprimés	Aucun plan de formation	22-23	Plan de formation élaboré pour chaque catégorie de personnel
		- Taux de rétention du personnel scolaire	nd	Rentrée 2023	93 %

	3.1.3. Améliorer l’attractivité et la rétention du personnel en tenant compte des divers secteurs et milieux	- Taux ou nombre de postes vacants pour une période supérieure à 2 mois	nd	23-24	À déterminer
Orientation	3.2. Développer une culture de collaboration				
Objectifs	3.2.1. Poursuivre la mise en place d’une structure collaborative au sein des gestionnaires (établissements, services) pour soutenir la mise en œuvre du PEVR/planification stratégique	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Valeur de départ CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		- Nombre de COP actives, de groupes de co-développement, de groupes de travail (respectent les « critères des équipes performantes » (RIRE)	nd	23-24	À déterminer
		- Taux de satisfaction de l’ensemble des membres de l’organisation versus la collaboration	nd	23-24	À déterminer
	3.2.2. Poursuivre dans l’ensemble des établissements le développement d’équipes collaboratives actives et performantes au service de la réussite	- Nombre d’équipes collaboratives dans les établissements qui actualisent les 3 composantes essentielles pour être performantes (collaboration, données, stratégies d’enseignement probantes ou stratégies de soutien à l’intervention)	70	22-23	100
Orientation	3.3. Améliorer en continu la performance organisationnelle				
Objectifs	3.3.1. Améliorer l’efficience des processus internes de l’organisation	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Valeur de départ CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		- Nombre de processus dessinés et répertoriés	nd	23-24	À déterminer
		- Nombre de processus de niveau stratégique priorisés collectivement ayant fait l’objet d’un ajustement mesurable	nd	23-24	À déterminer
	3.3.2. Structurer les données recueillies au sein de l’organisation pour qu’elles soient utiles à la prise de décision	- Gestionnaires ont une compréhension commune de l’utilisation des données et s’en servent pour guider leurs décisions	nd		100 %
		- Tableau de bord de monitoring de la réussite et de la persévérance (PEVR, projet éducatif)	Aucun	22-23	Tableaux de bord élaborés et utilisés
		- Tableau de bord – Avancement des projets/chantiers reliés aux processus internes des services et de l’organisation	Aucun	22-23	Tableaux de bord élaborés et utilisés
		- Visibilité des données	nd	22-23	Diffusion des données
Orientation	3.4. Développer les compétences essentielles pour faire face à certains enjeux actuels de notre société				
Objectifs	3.4.1. Déployer la nouvelle politique du développement durable	INDICATEUR(S)	Valeur de départ CSSDS	Valeur de départ CSSDS	Cible 2027 CSSDS
					Cible 2027 MEQ
		- Procédure	Aucune	22-23	Procédure élaborée
		- Plan d’action	Aucun	22-23	Plan d’action élaboré et mis en œuvre
		- Portrait des pratiques d’achat local en matière d’offre alimentaire	Aucun	22-23	Portrait réalisé
	3.4.2. Développer chez les élèves et les employés les compétences pour l’utilisation des outils technologiques afin d’en faire des utilisateurs éclairés	- Nombre de formations proposée par le CSSDS (GIF)	53	22-23	À déterminer
		- Taux de participation aux formations offertes par le CSSDS (GIF)	356	22-23	À déterminer
	3.4.3. Intégrer les compétences informationnelles (technologies de l’information) dans les pratiques pédagogiques	- Pourcentage d’établissements qui ont élaboré un plan de développement des compétences numériques	0	22-23	25 %